

Procès-verbal de l'assemblée générale du Foyer socio-éducatif du collège de la Trézence à LOULAY

TITRE de l'association : FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE DE LA TREZENCE

Adresse du siège social : 2, Rue du FIEF BRAUD 17330 LOULAY

Date de l'Assemblée Générale : 15/09/2015

N° de téléphone: 05.46.33.80.47

Mail : ce.0170012w@ac-poitiers.fr

Les membres de l'association Foyer socio-éducatif du collège de La Trézence de LOULAY se sont réunis en assemblée générale le 15/ 09/2015 à 12h45 dans les locaux du collège 2, Rue du FIEF BRAUD 17330 à LOULAY. Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents (liste des participants en annexe).

L'assemblée est présidée par Marilyne TARDY en qualité de présidente en exercice de l'association. Mme Laurence PORTEJOIE en est nommée secrétaire.

Mme BOUCLY est désignée comme scrutateur, en vue du comptage des votes et de l'établissement du procès-verbal.

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ECHANGES :

1. Rapport moral du président :

Mme TARDY explique aux élèves le fonctionnement de l'AG et l'implication nouvelle des élèves dans le FSE.

Elle précise que l'ancien bureau a disparu, conséquence de faits de mutation.

Elle informe des missions exercées au sein du foyer socio-éducatif :

Le Foyer Socio- Educatif (FSE) est une association loi 1901, en direction des élèves du collège, aidés par les adultes de l'établissement, qui a son siège au sein de l'établissement scolaire et est dirigée par un bureau élu en assemblée générale.

Il a pour vocation de mettre en place des activités péri-éducatives pour les élèves dans les locaux du collège sur le temps scolaire mais en dehors des heures de cours

Il a pour but :

- ☞ De développer la vie sociale de l'établissement par l'animation de clubs, par l'organisation de manifestations culturelles.
- ☞ De favoriser des actions pédagogiques.
- ☞ De participer aux actions collectives d'entraide et de solidarité.
- ☞ De valoriser la créativité, l'initiative et l'esprit d'entreprise.
- ☞ De permettre aux individus et aux groupes de s'exprimer avec tous les moyens mis à leur disposition.

✦ Mme TARDY explique aux élèves l'organisation du FSE et leur précise que les élèves vont voter lors de l'AG (nouveaux statuts). Trois élèves minimum vont être élus pour compléter les trois élus professeurs au CA du FSE (un vice-président, un vice-trésorier et un vice-secrétaire).

✦ Membres présents

Mme TARDY demande des volontaires pour constituer un bureau des élèves (de préférence un élève de chaque niveau, pas seulement des 3èmes car ils ne seront plus là pour transmettre les infos l'année prochaine) Tous les délégués élèves sont membres de droits.
Des élèves sont volontaires dans chaque niveau et sont élus à main levée.

✦ Liste d'émargement : Délégués titulaires et suppléants (voir liste en annexe)

• Présidente: Mme TARDY • Vice-Présidente : Mme BOUCLY / Mlle VIGNAUD Constance (élève 3°)

• Trésorier: M. DANIEL • Trésorière Adjointe : Mme GAUTIER / Mlle SOUPAYA-VALLIAMA Eléa (élève 6°)

• Secrétaire: Mme PORTEJOIE • Secrétaire Adjointe : Mme BERNARD / Mlle PROUX Lucie (élève 3°)

2- Rapport financier du trésorier :

M. DANIEL, trésorier annonce que le solde du FSE est positif.
(Voir annexe : exercice 2014-2015- 02 juillet 2015).

✦ Décidés avant l'AG en bureau restreint composé des professeurs membres du FSE, des dons seront octroyés en cours d'année pour les voyages, sorties, dons:

M. DANIEL, présente le budget prévisionnel 2015-2016
(Voir annexe : Budget prévisionnel 2015-2016)

✦ Il évoque également les achats possibles en matériel à voir
Ultérieurement, (poste de musique ; raquettes de ping-pong et balles ;
rénovation des baby-foot, jeux...).

Présentation et explication des actions générant les crédits et débits du FSE

♦ Crédits

- Adhésions
- Photos de classe et/ou triptyque
- Noël: Huîtres
- Pâques : Chocolats
- Printemps : Bulbes de fleurs
- Work book; Flûtes...
-

♦ Débits

- Revues FSE
- Récompenses sportives et autres
- Matériels de ping-pong et baby-foot
- Voyages et sorties pédagogiques (Le HAMEAU DU NAY) ; Italie ;
Allemagne ; sorties histoires
- Sortie délégués (titulaires et suppléants)
- Fais de fonctionnement (poste, banque, assurances)

- Mme TARDY informe également que le foyer dispose de la salle de permanence sur la pause méridienne comme lieu d'accueil et de détente pour les élèves et que le site public du collège contient un lien pour connaître les principales dates de réunion du FSE. Elle précise enfin que les élèves pourront prendre en charge l'ouverture du foyer mais le fonctionnement sera vu avec la vie scolaire et Mme TARDY, CPE. (tableau des responsabilités)

☺ **Propositions des projets**

☺ **Suggestions**

- Concours du meilleur logo du FSE
- Achat d'un poste de musique
- Fête des troisièmes
- Fête de fin d'année
- Installation d'une boîte à idées

✦ Les points suivants ont été abordés au fur et à mesure de l'AG

- 1:
 - L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.
- 2:
 - Le rapport financier
- 3 :
 - La cotisation à 15 € pour un enfant ; 27 € pour deux enfants et 30 € pour trois et plus.
- 4 :
 - Les statuts revus et modifiés sont votés à l'unanimité après lecture et explication par Mme TARDY.
- 5 :
 - Les élèves élus au bureau du FSE sont :
 - ✦ Vice-Président : Mlle VIGNAUD Constance (élève 3°)
 - ✦ Trésorier adjoint : Mlle SOUPAYA-VALLIAMA Eléa (élève 6°)
 - ✦ Secrétaire adjoint : Mlle PROUX Lucie (élève 3°)

- ♦ 7 :
- L'AG approuve les décisions prises par les membres professeurs du FSE avant l'AG de ce jour.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h45 à LOULAY.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, rédigé par Laurence PORTEJOIE et Valérye BOUCLY en a vérifié la teneur. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Signature du président de séance

Signature du secrétaire de séance